

## Chorale « Appel d'Air » : Mode d'emploi

Voici les infos essentielles à connaître concernant le fonctionnement de la chorale :

### La charte



Si tu participes aux activités de la chorale, cela veut dire que tu acceptes la charte de comportement et que tu t'engages à :

- respecter les animateurs, les autres choristes et les lieux d'accueil
- respecter les horaires
- avoir une tenue et un comportement convenables
- chanter et donner le meilleur de toi-même, pendant 1 an

### Se tenir informé



Tu vas recevoir des courriers et des emails. Merci de les lire avec tes parents et de répondre sans trop tarder.

Tu peux consulter le planning de la chorale sur le site internet : [www.appel-dair.fr](http://www.appel-dair.fr)  
Rubrique : Calendrier

D'autres informations (photos, chansons, partitions, vidéo, etc...) sont également consultables sur Facebook, dans le groupe *Chorale Appel d'Air* et sur le blog de la chorale : [www.appel-dair.fr/blog](http://www.appel-dair.fr/blog)

N'oublie pas d'aller y faire un tour de temps en temps. Si tu te poses encore des questions, tu peux contacter l'un des animateurs par téléphone (les numéros sont en bas de chaque courrier).

### Les concerts et les voyages



Les concerts et les voyages seront annoncés à l'avance (1 mois minimum).

Un courrier te donnera tous les détails : date, lieu, horaires, rendez-vous, transport, tarif.

Tu devras indiquer si tu participes ou non et faire signer la feuille à tes parents.

### Ton engagement pour la Nature



Si tu participes aux activités de la chorale, cela veut aussi dire que tu défends la Nature, dans ta vie de tous les jours :

- tu éteins les lumières qui ne servent pas
- tu ne laisse pas les robinets couler
- tu aides tes parents à trier les déchets de la maison
- tu ramasses les papiers qui traînent
- tu proposes tes idées pour mieux respecter l'environnement...

### Les répétitions



Les répétitions ont lieu le **samedi midi**, de **12h30 à 13h30** à la salle des fêtes de Famars (salle du haut).

Il est possible de ramener son sandwich et de manger avant la répétition.

En cas d'annulation de répétition ou de changement de lieu, tu recevras un mail ou un texto. Si tu as un doute, vas voir le planning sur le site internet.

Il n'y a pas de répétition pendant les vacances scolaires. **En cas d'absence ou d'empêchement, merci de prévenir les animateurs.**

Merci de prévoir un classeur pour les partitions.

### Les enregistrements



Les enregistrements ont lieu au Centre des Musiques Actuelles de Valenciennes. Le transport sera organisé par l'association, les repas sont également pris en charge.

Pour pouvoir participer à un enregistrement, tu t'engages à répéter les chansons, à apprendre les couplets et à chanter... avec cœur !